



MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 10-2024/ACO/MNDPT/PRMP

29/04/2024

1. Le MINISTERE DU DEVELOPPEMENT NUMERIQUE, DES POSTES ET DES TELECOMMUNICATIONS invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivant sous plis fermés pour exécuter : Fournitures des Consomptibles Informatiques (à commande) .

Les Fournitures ou Préstations constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2016 – 055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à commande conclu à prix unitaire

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirent prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : RASOLONDRAINY Mamy Nirina
- Fonction : PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
- Adresse : Bâtiment MNDPT Antaninarenina, Place Philibert Tsiranana
- E-mail : prmp@mndpt.gov.mg
- Bureau : Antaninarenina , Étage : 2ème , Porte : 212

4. Pour le candidat désirent soumissionner, le Dossier de Consultation de prix doit être retiré à Bâtiment MNDPT Antaninarenina moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : quarante mille Ariary (Ar 40 000.00)

Le paiement devra être effectué ou son équivalent en monnaie librement convertible auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, ImmeublePlan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

5. Les plis devront parvenir à Bâtiment MNDPT Antaninarenina , étage: 2ème / porte: 220 , au plus tard le 10/05/2024 à 11 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leur représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas

recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à _____, le __/__/____

La Personne Responsable des Marchés Publics